

Le 12 Octobre 2021

Bonjour M David Prime
Président du conseil d'administration
Association des Kazabazua

Sujet : Réponses aux questions expédiées aux candidat(e)s à l'élection municipal de Kazabazua de 2021

1. Vous engagez-vous à développer des mécanismes efficaces permettant d'assurer le respect de la réglementation actuelle visant à protéger les lacs?

La MRC Vallée de la Gatineau et tous les maires ont fait la révision du nouveau **Schéma de développement et aménagement** de tout le territoire. Une grande consultation publique a eu lieu sur tous les différents aspects du schéma. **Chacun de vous** furent inviter pour donner vos commentaires sur les différents enjeux.

En tant que maire, nous avons réviser tout ce qui pouvait vous être important dans chaque zone :

Zone urbaine rurale: chercher à remplir les espaces vides, vacants avant de permettre détendre la zone urbaine, protéger les zones ci-bas mentionnées : Zones faubourgeoises, Zone agricole, Zone forestière, Zones récréatives, Zones touristiques, Zone récréofluviales, Zone avec terres humides.

Le schéma a pour but de

-Protéger, consolider le développement le long des rangs existants, réaliser des économies sur les services municipaux, permettre d'effectuer des morcellements de terrain le long des chemins existants, protéger nos terres humides, nos bords de cours d'eaux, etc.

Une fois le schéma tablé, révisé et accepté par la province dans les prochains mois, tous nos règlements devront être révisés pour incorporer ces changements

Aussi pour la protection de nos terres et de nos lacs nous avons offerts de nouveaux services aux gens des lacs tels que:

-l'ouverture d'un écocentre pour apporter tous vos matériaux de constructions, vos produits dangereux, branches, métaux, électroniques etc. et fournir aussi un service de ramassage pour ceux qui non pas de véhicules pour le faire, voir le site sur Municipalité de Kazabazua.

-Ramassage de vos résidus domestiques compostables et vos matières naturelles comme les feuilles, épines et autres, voir le site sur Municipalité de Kazabazua.

Il revient aussi à chaque citoyen la responsabilité de respecter la réglementation actuelle visant à protéger les lacs.

2.1 Seriez-vous prête à recommander au Conseil d'accorder de nouveau un soutien financier à l'ALK pour le suivi de la santé des lacs le moment venu?

Comme toutes les années antérieurs, nous avons toujours accorder un soutien financier à l'ALK pour le suivi nécessaire de la santé des lacs. Nous avons tablé au Gouvernement fédéral et provincial l'importance de garder nos lacs en santé et ceux-ci ont établi des laboratoires dans la

province et le Canada pour trouver une solution pour rayer les mauvaises plantes et les espèces indésirables dans nos lacs. En plus, les municipalités ont demandé plus d'aides financières aux différents paliers gouvernementaux pour faire la surveillance de nos cours d'eaux, puisque nous n'avions pas les ressources nécessaires.

J'ai participé à plusieurs forums sur ce sujet avec tous les maires, mis des pressions sur ceux-ci pour investir plus dans la recherche et le support au maintien en santé des lacs et rivières, Je vous assure que ceci est aussi un grand enjeu pour toutes les MRC et maires de la province qui ont des lacs, rivières et cours d'eaux.

Nous supportons / autorisons aussi une station de lavage de bateau sur la rue Begley. D'autres stations pourraient apparaître si la municipalité obtient l'accès aux différents cours d'eau.

3 En 2019, 2020 et 2021, des parties raves

3.1 Vous vous engagez-vous à consulter l'ALK sur de tels enjeux qui touchent directement ses membres?

En 2019, nous avons consulté certains membres de votre CA au sujet d'un party rave qui avait lieu sur le chemin Jinglestown.

Ceux-ci nous ont énuméré plusieurs craintes qu'ils avaient et nous nous sommes engagés à tenir une surveillance accrue sur celui-ci. Les drogues, le trafic sur les routes environnantes, le bruit et des dommages possibles.

La municipalité avait autorisé celle-ci comme essai et les organisateurs devaient appliquer toutes nos exigences à la lettre et passer le test sans constats de la sûreté du Québec.

La sûreté du Québec fut avisée et j'ai personnellement inspecté les lieux avec un officier avant la fête qui trouvait les responsables très bien organisés. Les officiers ont été bien reçus durant la fin de semaine et les participants étaient très polis et respectueux.

Notre service d'urgence / pompiers furent mis en alerte et plusieurs de nos officiers ont personnellement visité le site pour identifier des corrections à apporter, s'il y avait lieu.

Mes conseillers et moi-même avons gardé une surveillance accrue sur cette activité:

- La propreté du site avec services de poubelles, le stationnement,
- Les participants n'avaient pas le droit de sortir après 9 heures
- Le contrôle du va et viens des gens et des véhicules, de leurs bagages,
- Les services sanitaires comme douches, rafraîchissement pour temps chauds,
- Un centre de para médicale, d'infirmier et d'information sur l'utilisation des drogues étaient aussi en place,
- Différents tests et aménagements de contrôle de son furent mis en place avec bonne coopération pour contrôler le bruit à la satisfaction de la municipalité et des gens locaux,
- L'avantage de ce site offrait plusieurs vallées et endroits profonds qui pouvaient encadrer le bruit.

Malheureusement une personne dépressionnaire, après la perte de sa mère récente, a fait une overdose (même si ses amis ont essayé de l'empêcher). Une fois arrivé à l'hôpital, les médecins non peu le sauver à temps.

La seule recommandation du coronaire était que ces événements devaient voir une ambulance sur le site pour fournir aux médecins plus de temps nécessaire pour sauver ces personnes.

En 2020, le conseil ne fut pas au courant de la tenue d'une rave, mais l'on apprit d'une personne après le fait. Cela revient aux citoyens d'en aviser la sureté du Québec, puisqu'ils enfreignaient les règlements provinciales et municipales.

En 2021, le conseil fut approché pour obtenir la permission de tenir deux raves sur son territoire. La municipalité a refusé d'autoriser la tenue de **deux** évènements pour plusieurs raisons telles:

- La situation de la pandémie covid-19 et qu'ils n'avaient pas le temps d'obtenir l'autorisation du ministère de la santé.
 - Une rave devait obtenir l'autorisation du ministère de l'agriculture pour tenir ce genre d'activités sur leurs terrains agricoles
 - Nous leurs avons dit qu'ils ne nous avaient pas aviser assez vite pour nous permettre de finir les travaux sur le chemin de la Gare Aylwin, qui avait de grand fossés avec peu de protection, et de faire l'installation des glissières de sécurités pour ce chemin et celui de la partie sud de la rue Jingletown
 - Même si la municipalité n'a pas autorisé cet activité son directeur général et moi-même ont été actif dans ce dossier.
 - Nous avons vérifié avec les différents ministères s'ils avaient obtenu les autorisations, s'ils avaient avisé en avance la sureté du Québec et le service d'ambulancier.
 - Le directeur général a contacté les organisateurs et les propriétaires pour leurs avisés qu'ils étaient sous la surveillance de la Sureté du Québec qui étaient responsable de maintenir les règlements de bruits, de nuisance et de s'assurer qu'ils avaient tous les autorisations sinon ils pouvaient obtenir des constats pour toutes infractions à la loi.
 - La municipalité de Kazabazua et moi-même avons maintenus un contact journalier avec la sureté du Québec,
 - J'avais fait la tournée des deux sites, trois fois par jour, pour surveiller en cas de problèmes.
- Note: Le son étant trop fort, j'ai amené un organisateur faire le quadrilatère du site entre 10h et 11h du soir pour lui faire constater que le son de la music était trop fort. Il m'a dit qu'il en parlerait avec les autres surveillants mais sans succès.

Il devait y avoir aussi une rave durant la grande fin de septembre mais la Sureté du Québec et le ministère de la santé les a convaincus de canceler cette activité et les promoteurs ont accepter de canceler l'activité. Ils étaient au courant de tous les inconvénients réaliser avec la rave antécédant.

3.2 Vous engagez-vous à clarifier les rôles respectifs de la Municipalité et de la Sureté du Québec de telle sorte que les résidents de Kazabazua sachent précisément ce qu'ils peuvent en attendre et comment procéder lors de tels évènements?

Oui, il nous ferait plaisir de vous clarifier les rôles respectifs de la municipalité, de la Sureté du Québec, des différents ministères provinciaux etc.

Premièrement, il faudrait réviser tous nos règlements pour incorporer toutes les exigences énumérées ci-haut et qui en plus augmenteraient le nombre de constats qu'ils pourraient recevoir de la Sureté du Québec.

Deux choix restent:

Si la municipalité autorise une activité sur des terrains privés ou publiques, elle peut remettre une liste d'exigences que les organisateurs doivent rencontrer. Ainsi, cela autorise nos inspecteurs (officiers) d'incendie d'inspecter le site pour toutes infractions ou dangers potentiels et notre inspecteur (officier) municipal de vérifier les installations sanitaires et environnementales et autres infrastructures. Ils doivent faire preuve qu'ils adhèrent aux règlements et c'est à la Sûreté du Québec de régir les infractions de règlements et s'assurer que les organisateurs ont obtenu tous leurs permis.

Note: Avant, ces actions doivent être énumérés dans nos règlements.

Si la municipalité **n'autorise pas** cette activité sur un **terrain privé**, elle ne peut intervenir sans enfreindre vos droits de **propriété privé**. C'est à la Sûreté du Québec à renforcer les règlements municipaux et provinciaux.

Seul un appel d'urgence, autorise les pompiers à intervenir en cas d'urgence.

La Sûreté du Québec doit régir les règlements de bruit et de nuisance et s'assurer que les organisateurs ont obtenu tous leurs permis et respectent tous les règlements.

3.3 Vu les perturbations causées par ces parties rave, seriez-vous prête à limiter le nombre des hôtes et la fréquence des événements

Vu la situation actuelle de la pandémie, du manque de personnel dans nos hôpitaux et CLSC, dans nos différents ministères de la santé et d'agriculture, à la **Sûreté du Québec** et de nos ambulanciers et para médicaux, il nous est très difficile d'autoriser des parties raves dans les prochaines années.

Note: Je crois que notre Sûreté du Québec fait face à la même difficulté que la MRC de collines lors d'un party de Airbnb tenue à Wakefield et dû au manque de support de policiers, ils ont pu seulement s'assurer que tout était sous contrôle et ne voulurent pas arrêter la fête et causer possiblement une émeute et des blessures. Les hôpitaux sont déjà débordés et en manque de personnel. Seul des constats d'infractions furent émis.

4.1 Vous engagez-vous à honorer cet engagement et à poursuivre ce processus de consultation avec l'ALK?

Chaque année avec votre invitation, je vous ai toujours garder informer de tous les événements, développements et activités dans la municipalité. En plus, nous avons souvent parler avec vos membres de votre CA de nouveaux développements qui en retour vous ont relayer ces informations. Aussi, à chaque début de notre rencontre du conseil publique, dans mon rapport du maire, je vous informe de toute activités, développements encourus durant le mois et nouveaux développements à venir dans les prochains mois.

4.2 Êtes-vous d'accord que toute proposition d'aménager un site sur l'un des lacs devrait faire l'objet d'une évaluation environnementale rigoureuse et, si le nouveau conseil réussissait à obtenir les autorisations gouvernementales requises, vous engagez-vous à mettre en place des mesures qui, en conformité avec les recommandations de l'ABV-7, préserveront l'intégrité de la rive du lac, protégeront la qualité de son eau et l'habitat des poissons, préviendront l'introduction d'espèces envahissantes et préserveront la paix et la tranquillité des résidents du lac?

Premièrement il faut se rappeler la raison pourquoi la municipalité recherche des solutions pour fournir l'accès au lac et un lieu pour débarquer et embarquer les bateaux. Comme mentionner dans notre rencontre du 19 septembre et du 5 octobre 2021, nous regardons toutes les possibilités mais il ne faut pas oublier les **193 plaignants** qui veulent un accès au lac public et un débarcadère pour leurs bateaux. Aussi nous avons mentionné qu'il y aura une rencontre publique après pour tableer les solutions / recommandations d'un comité choisi.

Note: il faut savoir que tous les terrains que la municipalité pourrait obtenir, doit avoir des évaluations rigoureuses approuvés par les différents ministères et doit respecter toutes leurs normes et exigences de conformités. Aussi nous devons ouvrir un dossier avec le ministère et celui-ci nous assigne un représentant pour nous aider à faire évaluation de nos demandes. N'oublier pas que toutes terres publiques appartenant à la province **peut être mis en vente** et que tout personnes ou développeurs peuvent en faire l'acquisition sans le consentement de la population ou la municipalité.

Voir les articles sur CHGA et autres médias ou une quinzaine de résidents de la municipalité d'Aumond se sont présentés à la séance du conseil et ont exprimé leurs inquiétudes concernant un projet de développement dans le secteur du lac Marois. Ce sont des terrains autour du Lac Marois que le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec (MERN) a vendu à des développeurs pour originalement bâtir 30 habitations qui furent réduits à seize.

Le lac Marois étant un petit lac situé à environ 600 mètres du lac Quinn, plusieurs s'inquiétaient des impacts écologiques qu'aurait le développement sur les écosystèmes des deux lacs,

Deuxièmement si vous vous referez à votre étude ABV-7, ont parlent de nouvelles habitations, de déboisement excessifs, coupe de gazons, des descentes a bateau créant des zones d'érosion et des bandes riveraines exposées.

Le but de la municipalité est

- D'empêcher** des développeurs à acheter et ajouter plus de résidences, de surpeupler le contour du lac, comme le lac Marois.
- Pour fournir un stationnement aux abords du chemin McCloud mais autorisant un accès pédestre seulement pour encourager les marches en famille,
- Pour fournir un accès au lac pour petites embarcations come canoës et kayak.
- Pour leur fournir un lieu pour pique niques avec **surveillance municipale**, poubelles, toilettes portatives etc

Troisièmement pour le développement sécuritaire, récréatifs de la municipalité et pour ses citoyens

Le conseil a décidé de faire l'acquisition d'un terrain à l'intersection du chemin du Village Aylwin et la route 105, nous donnant l'accès à la rivière Gatineau pour finalement:

- Fournir un emplacement pour débarquer et amarrer sur la rivière Gatineau:
- Des bateaux d'intervention d'urgence, des petites embarcations pour activités récréatifs comme la pêche, les promenades avec des aires de pique niques, poubelles et surveillance,
- Insérer un puit pour extraire l'eau pour les camions de pompiers
- Aussi Fournir du stationnement sécuritaire pour les véhicules et créer d'autres activités récréatifs dans le futur

Note: Nous espérons que l'acquisition de ce terrain apporte une petite solution pour réduire la demande d'un débarcadère de bateau sur le Lac Danford.

5.1 Vous engagez-vous à vous assurer que le programme d'accessibilité à l'internet haute vitesse soit disponible pour tous les résidents de la région et que la même qualité de services soit fournie à tous?

Depuis le début, la priorité numéro un de notre mandat de maire et de la MRC Vallée de la Gatineau était de fournir l'internet haute vitesse. La première essaie de la MRC ne put obtenir les subventions pour commencer à installer l'internet dans les municipalités qui en n'avaient pas du tout. Bell Canada a obtenu le contrat mais tous étaient insatisfait du temps pour réaliser ce projet de 7 millions de dollars et de la qualité du travail.

La MRCVG et la MRC du Pontiac se sont joint pour engager un consultant et préparer l'analyse complète pour instaurer l'internet haute vitesse. Au lieu, les gouvernements fédéral et provincial nous ont promis une internet haute vitesse avec fibre à toutes les maisons à prix compétitifs avec une vitesse de de 50 Mbits de téléchargement et de 10 Mbits de chargement. En plus, une pénalité mensuelle de 10% seront appliqué pour tous les mois en retard.

Trois compagnies furent retenues à Kazabazua pour assurer l'installation de la fibre optique à toutes les résidences sont: Bell Canada, Explornet et Cogéco. Si vous observer les lignes téléphoniques à Kazabazua, des très gros fils, contenant de la fibre, se font installer sur la route 301 et fut déjà installer sur une partie de la route 105 et la route se rendant au lac Ste Marie. En plus vous avez peut-être vu des véhicules de Bell Canada de faire l'inventaire de tous leurs poteaux et équipements.

Merci

Robert Bergeron

Maire de Kazabazua

maire@kazabazua.ca

819 467-2852 poste 105